

Bureau de gestion technique de l'ISO (ISO/TMB)

La réunion de l'ISO/TMB s'est tenue début juin 2003. Outre le suivi des actions en cours, deux sujets d'intérêt stratégique ont été débattus.

Le premier concerne la pertinence mondiale des normes ; un document de politique sur le sujet a été préparé, suite aux premières discussions intervenues. Il propose une définition de ce concept comme suit : *aptitude d'une norme internationale à être utilisée/mise en œuvre aussi largement que possible par les industries et autres partenaires concernés dans les pays du monde*. Au titre de la pertinence mondiale, l'ISO encourage les normes de performance (normes de résultat) de préférence aux normes prescriptives. La question des normes dites de cohabitation est toujours en discussion : pour les Etats-Unis et le Japon, proposer 2 ou 3 solutions (parmi toutes celles existant sur le marché) constitue une avancée préférable à l'absence complète de norme ISO.

Le projet d'accord (MoU) dans le domaine des produits pétroliers, entre l'ISO, le CEN et l'ASTM, a suscité un important débat. Ce projet prévoit une coopération entre les trois organismes pour éviter la duplication des travaux, qui se traduit, entre autres, par un engagement à ne pas développer de norme, s'il en existe déjà une qui répond aux besoins du marché mondial (ainsi l'ISO et le CEN ne publieraient pas de norme sur les sujets pour lesquels des textes ASTM existent, et réciproquement). Si l'objectif de non-duplication des travaux est partagé par tous, les modalités de l'accord ont été jugées trop floues pour permettre au TMB de se prononcer (même si un précédent existe déjà puisqu'un accord similaire a été signé entre ISO et ASTM pour les peintures et vernis). L'UNM avait informé l'AFNOR que des tentatives analogues étaient en cours dans le domaine du caoutchouc (ISO/TC 45-ASTM), tentatives auxquelles la France s'oppose fermement, et qu'il était donc important que les conséquences de tels accords soient soigneusement analysées, avant d'envisager leur adoption.

Noter par ailleurs que l'ISO poursuit ses efforts en vue de maîtriser les délais d'élaboration des normes. En 2002, le délai moyen d'élaboration des normes ISO du domaine de la construction mécanique est de 5,5 ans. L'objectif de l'ISO est de réduire ce délai à 3 ans, voire 4 ans en fonction de la complexité du sujet.

A la suite de la réunion de son bureau de gestion technique, l'ISO a invité les présidents des comités techniques et sous-comités à une conférence destinée à débattre des axes politiques majeurs de l'ISO. Près de 150 personnes (environ 50 % d'européens, 25 % de nord-américains et 20 % de la zone Asie) ont participé à cette conférence. Les trois grands thèmes abordés ont été :

- Thème 1: Pertinence des travaux techniques de l'ISO à l'échelle mondiale,
- Thème 2: Inclusivité/exclusivité/L'élaboration concertée des normes,
- Thème 3: En phase avec le marché.

Les interventions et conclusions des débats seront présentées et commentées à la réunion des présidents de commission UNM qui se tiendra le 25 septembre 2003 à la Maison de la Mécanique.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Mme D. KOPLEWICZ (d.koplewicz@unm.asso.fr)